

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 25 novembre 2016

L'an deux mille seize le vingt cinq novembre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, à la Mairie de VILLEMALAIN sous la présidence de M. Bernard VINCENT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 novembre 2016

Date d'affichage du compte rendu : 01 décembre 2016

Membres en exercice : 11

Excusés : 1

Absents :

Pouvoir :

Nombre de votants : 10

PRESENTS: M. VINCENT Bernard, Mme MIGNE Vanessa, M. GAGNERE Yvon, Mme BAUDE Catherine, M. MOULIN Daniel, Mme MARTIN Beverley, M. RICHARD Eric. M. MIGNE Jean-Claude, M. MICHENEAU Emmanuel, M. MANGOU Jacky.

EXCUSE : M. LAFFOND Samuel.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme MIGNE Vanessa

## ORDRE DU JOUR :

- Adoption du Procès Verbal du 23 septembre 2016
- Délibération adhésion St Génard et Pouffonds au SIVU
- Délibération cimetière prix des concessions
- Délibération pour désigner l'agent recenseur
- Noël

## Questions diverses.

O-O-O-O-O-O-O-O-O-O

Le conseil municipal délibère comme suit :

### APPROBATION COMPTE RENDU DU 23 SEPTEMBRE 2016

Les membres du Conseil Municipal approuvent et signent le Procès Verbal du 23 septembre 2016.

### DELIBERATION ADHESION ST GENARD ET POUFFONDS AU SIVU

M. VINCENT Bernard expose que le Conseil Municipal doit délibérer pour l'adhésion au SIVU des communes de Saint-Genard et Pouffonds.

La question qui se pose est : est-ce que le SIVU, avec deux communes supplémentaires, et sans moyen supplémentaire pourra réaliser le travail commandé par les communes ? Le chantier des réserves d'eau à Villemalain n'a pas été réalisé dans les délais convenus, d'où ce questionnement pour l'adhésion de ces deux communes.

Après délibération, les conseillers ont voté comme suit : 9 voix contre, 1 voix pour.

## DELIBERATION TRANSFORMATION DU SIVU VOIRIE DE CHEF-BOUTONNE EN SYNDICAT MIXTE DE VOIRIE DE LA BOUTONNE

M. le Maire expose à l'assemblée, que suite à la demande d'adhésion au SIVU VOIRIE de CHEF-BOUTONNE, du SIVEM (Syndicat Intercommunal de Voirie et d'Environnement de la Marseillaise entre les communes de Pouffonds et Saint-Génard), il y a lieu de transformer le Syndicat à Vocation Unique en Syndicat Mixte Fermé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité :

- Approuve la transformation du SIVU VOIRIE en SYNDICAT MIXTE FERMÉ
- Autorise le Maire à signer toutes pièces afférentes à cette transformation qui prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2017
- Adopte les nouveaux statuts
- Accepte l'adhésion du SIVEM au dit Syndicat Mixte, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017

## DELIBERATION CIMETIERE PRIX DES CONCESSIONS

M. VINCENT Bernard expose que le Conseil Municipal doit délibérer sur le montant des concessions, sans préciser le montant des taxes.

Les membres du Conseil Municipal adoptent cette délibération.

M. VINCENT Bernard expose que lors de la réunion du 18 décembre 2015, le Conseil Municipal avait fixé au tarif unique de 63 € le prix des concessions.

Or pour le columbarium et cavurne les monuments sont fournis par la Commune alors qu'ils sont à la charge des particuliers pour les caveaux.

Il est convenu de se renseigner des tarifs sur les communes avoisinantes.

Le Conseil Municipal délibèrera à la prochaine réunion.

## DELIBERATION POUR DESIGNER L'AGENT RECENSEUR

Lors de la réunion du 20 mai 2016, le Conseil Municipal avait décidé de désigner Mme FOUCHER Béatrice pour faire le recensement dans la commune du 15 janvier au 15 février 2017, mais cette dernière craignant de ne pas avoir assez de temps pour le faire, la proposition a été faite à Mme PRAUD Aurélie, qui a accepté.

Après délibération, les membres du conseil municipal désignent Mme PRAUD Aurélie pour effectuer le recensement de la population sur la commune.

## NOËL

M. RICHARD Eric rappelle que le Conseil Municipal avait décidé de convier tous les habitants à l'Arbre de Noël. Un papier va être distribué dans toutes les boîtes aux lettres, les aînés et les enfants concernés par les colis vont également recevoir une invitation personnelle. L'Arbre de Noël aura lieu le samedi 17 décembre 2016 à 15h30.

Le Conseil Municipal décide de fixer le tarif à 23 € pour le colis des enfants et des aînés.

### Questions diverses.

#### \* Installation des guirlandes de Noël

Les guirlandes de Noël seront installées la semaine du 05 décembre 2016.

Mme MARTIN Beverley fait don d'un sapin artificiel qui sera installé dans l'entrée de la Mairie.

#### \* Réserves incendie

Les deux bâches des réserves incendie de Villemain seront installées le lundi 28 novembre 2016 matin et seront remplies aussitôt.

9 panneaux vont être achetés pour la signalisation des réserves à incendie.

**\* Vitrine et miroir**

Un miroir et un poteau vont être commandés et installés au croisement de la rue de la Mairie et du chemin des Moulins, ainsi qu'une vitrine pour l'église.

**\* Travaux rue de la Mairie**

M. VINCENT Bernard va demander un devis au SIVU pour l'enrobé dans la rue de la Mairie.

**\* Travaux Meunier**

Les travaux sont toujours en cours, le béton n'est pas encore terminé, le goudron n'est pas encore commencé. Les membres du Conseil Municipal s'accordent à dire que la réalisation de ces travaux est longue et que l'entreprise Meunier n'est pas régulièrement présente sur la commune.

M. VINCENT Bernard ajoute qu'il a reçu un appel de Mme MEUNIER car une personne de la commune s'était plainte auprès d'un ouvrier que les travaux n'avançaient pas, ce qu'elle n'a pas apprécié et a précisé que les travaux s'effectuaient dans les temps impartis par rapport aux jours ouvrables.

**\* Buse champ M. THINON Philippe**

M. THINON Philippe demande que la commune lui adresse un courrier l'autorisant à installer une buse dans son champ (rue de la Mairie), facilitant ainsi l'évacuation de l'eau. Le Conseil Municipal accepte.

**\* Casque protection pour Nicolas**

M. MIGNE Jean-Claude s'est renseigné chez HDM à Melle pour l'achat d'un casque de protection pour Nicolas, obligatoire pour débroussailler. Il présente un casque avec visière et protection auditive d'un montant de 39,90 €. Le Conseil Municipal accepte.

**\* Trousse de secours**

M. MIGNE Jean-Claude présente divers devis de la pharmacie de Couture d'Argenson pour des trousse de secours, une devant être à disposition à la Mairie et une autre pour Nicolas : 22,80 €, 35 €, 45 € et 55 €. Le Conseil Municipal décide de choisir celle à 45 € pour la Mairie qui sera vérifiée et complétée tous les ans par la pharmacie, une autre sera achetée à Leclerc à Ruffec pour Nicolas.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, le maire clôt les débats à 23h15.

Le Maire,

Bernard VINCENT

